

POUR UNE EUROPE DES HOMMES

A l'heure où la communauté européenne est en passe

d'accueillir quatre nouveaux pays membres, la Macif poursuit, elle aussi, sa démarche d'ouverture vers l'Europe.

Dans le respect de ses principes fondateurs, la mutuelle s'est associée à trois consœurs pour créer Eurésa, un groupement européen au service de l'économie sociale.

Eurésa : cinq mutuelles qui couvrent 11,5 millions de sociétaires français, italiens, belges et suédois.

Eurésa s'est notamment fixé comme missions de faciliter la libre circulation des usagers de l'assurance à travers l'Europe et de créer et développer les sociétés d'économie sociale.



© François Deck

Thierry Jeantet, Directeur Général d'Eurésa.

Circuler en Europe Des marchandises et des hommes

Alors que la libre circulation des marchandises dans les pays de la Communauté européenne est un fait acquis, la libre circulation des personnes se révèle beaucoup plus complexe à mettre en place. La date de mise en application des Accords de Schengen, prévue au 1er janvier 1993, visant à la suppression des contrôles aux frontières extérieures, a été une nouvelle fois reportée en raison de certains problèmes techniques et politiques.

Il en est de même pour la Convention de Dublin. Plus axée sur la libre circulation des personnes, cette convention fixe les règles permettant de déterminer quel Etat est compétent pour statuer sur chaque demande d'asile. Les accords Schengen prévoyant également des dispositions en matière de droit d'asile, il a été décidé que la Convention de Dublin, en certains points plus précise, se substituerait aux mesures prévues par Schengen.

Les quatre mutuelles fondatrices d'Eurésa - Unipol (Italie), Folksam (Suède), P&V (Belgique) et Macif (France) - occupent des positions importantes dans leur pays respectif. Elle viennent d'être rejointes par la Maif, française elle aussi. Pratiquant toutes les branches d'assurances, les sociétés membres d'Eurésa couvrent désormais plus de 11,5 millions de sociétaires. "Le premier objectif d'Eurésa est la coopération fondée sur l'échange des techniques et des savoir-faire, ainsi que la création d'outils communs", souligne Thierry Jeantet, directeur général d'Eurésa, "ainsi, par exemple, en matière d'assurance dommages, Eurésa s'est fixée pour mission de faciliter plus particulièrement la libre circulation des usagers de l'assurance à travers l'Europe". Une autre préoccupation d'Eurésa est de faciliter les transferts de contrats d'une société à l'autre et de protéger le sociétaire qui s'installe dans un pays européen dont il n'est pas originaire. La coopération touche naturellement le domaine de l'informatique. Un réseau de communication électronique commun vient d'être créé pour faciliter la gestion des sinistres à l'étranger. Désormais, chaque société gère dans son pays d'origine, les sinistres des autres sociétés membres d'Eurésa.

Le deuxième axe d'Eurésa est le soutien à la création ou au développement de sociétés d'économie sociale : "le premier exemple dans le temps a été l'appui à la création d'une société à caractère

mutuel en Pologne. C'est la première société d'assurance de ce type fondée dans les pays de l'Est depuis 50 ans." explique Thierry Jeantet. De la même façon, Eurésa vient de prendre part dans une société d'assurances dommages grecque créée par des coopératives. Issue de cette dernière et toujours avec une prise de parts majoritaire d'Eurésa, une société d'assurance-vie a démarré ses activités au début de l'année. Dans le cadre des projets, Eurésa prévoit la création au Portugal, début 1995, d'une société d'assurance-dommages, en partenariat avec différentes organisations d'économie sociale et syndicales portugaises.

Eurésa : une structure légère

Pour mener à bien toutes ses missions, Eurésa s'appuie sur des groupes de travail composés des représentants de ses cinq sociétés membres. "Lorsque le projet est informatique, ce sont les cinq directeurs de l'informatique qui s'impliquent. Lorsqu'il s'agit d'assurance-vie, ce sont les directeurs de filiales d'assurance-vie qui participent directement à l'élaboration des projets. Eurésa qui est une structure légère, est une communauté de développement qui résulte de l'addition des forces de chacune de ses cinq sociétés membres" conclut Thierry Jeantet.